

ROYAUME DU MAROC

=ooOoo=

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,  
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

4091

N°.....DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le... 18 JUIL 2019

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,  
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS.

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut Général de la fonction publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.10.452 du 20 Keada 1431 (29 Octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des adjoints techniques ;

Vu l'arrêté du Ministre Délégué Auprès du Premier Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 1177.11 du 23 Joumada I 1432 (27 Avril 2011) fixant les conditions, procédures et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de premier grade ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2457 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de premier grade ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2019), publié aux journaux suivants :

- Al Alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;

Vu la décision relative à la nomination du jury n° 3552 en date du 26 Juin 2019 ;

Vu le procès verbal de délibération du jury sur le résultat de la première phase de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de premier grade.

**DECIDE**

**Article unique** : La liste des candidats déclarés admissibles à l'épreuve orale de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique de premier grade, organisé le **30 Juin 2019**, est arrêtée comme suit :

**NOM ET PRENOM, Effectif : (Neuf ; 09)**

MASTOUR NAJIA ✓

IDRISSI KASSIMY SIDI MOHAMMED ✓

BERRI HAFIDA ✓

NMIMI FATIMA ✓



KABRITI EL KHADIR ✓

EL JEID EDDIH ✓

SAADI HASSAN ✓

CHERRADA AZIZ ✓

BENGHANEM ABDELOUAHED ✓

Pour le Ministre de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du Développement  
Rural et des Eaux et Forêts  
Le Directeur des Ressources Humaines  
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR